

**SYNODE D'HIVER DU 4 - 5 DECEMBRE 2012**

**Point 9 de l'ordre du jour**

# **Plan financier 2013 - 2017**

## **TABLES DES MATIERS**

1. Introduction	Page 1
2. Plan financier (tableaux)	Page 7
3. Résultat du plan financier (tableau et diagramme)	Page 15

**Proposition: Le Synode prend acte du plan financier 2013 - 2017**

**PLAN FINANCIER 2013 - 2017**

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier					
			2013	2014	2015	2016	2017	
<b>0 AUTORITÉS, POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS</b>								
<b>total</b>	<b>6'005'382</b>	<b>6'714'500</b>	<b>6'642'800</b>	<b>6'399'000</b>	<b>6'414'000</b>	<b>6'428'500</b>	<b>6'496'500</b>	
20 Synode	284'790	301'900	353'300	311'600	351'800	312'100	352'400	
30 Conseil synodal	1'246'500	1'790'000	1'491'500	1'418'900	1'419'100	1'428'400	1'428'700	
31 Chancellerie de l'Eglise	1'326'407	1'414'700	1'114'600	1'133'500	1'168'900	1'191'000	1'188'700	
32 Service de la communication	446'415	604'000	848'500	848'500	848'500	848'500	848'500	
35 Présence des Eglises dans les expositions	129'841	129'500	129'500	0	0	0	0	
36 Médias, journalisme	718'947	707'000	718'300	723'300	679'700	686'000	686'000	
40 Conférence interconfessionnelle (IKK/CIC)	0	0	13'500	13'500	0	0	13'500	
50 Commission de recours	0	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	
60 Postes pastoraux propres aux paroisses	9'063	11'000	11'000	11'000	11'000	11'000	11'000	
61 Postes pastoraux régionaux	84'421	105'000	105'200	106'000	106'900	107'800	108'300	
62 Consécration et envoi en ministère	0	60'000	125'000	85'000	65'000	65'000	65'000	
90 Fédération des Eglises (FEPS)	1'573'655	1'586'700	1'527'700	1'543'000	1'558'400	1'574'000	1'589'700	
99 Contributions diverses, crédit global	185'343	1'700	201'700	201'700	201'700	201'700	201'700	

**Nouvelles tâches planifiées**

**total**

**441'000**

**280'000**

**253'000**

**250'000**

**250'000**

- 030 Inauguration Maison de l'Eglise, motion "cours spécial"
- 032 Rapport de la décennie, médias électroniques, contributions initiales sites web des paroisses
- 035 Coût du projet Présence des Eglises dans des expositions
- 036 Télébilingue à partir de 2014
- 062 Reconnaissance de ministère de catéchètes et de diacres

**Remarques concernant les tâches en cours:**

- 20 Charges variables en raison du rythme irrégulier des Synodes, Synode constitutif et Synode de réflexion.
- 30 Fin des coûts du projet de Maison de l'Eglise, mise en œuvre du règlement ecclésiastique
- 31 Fin de l'imputation des coûts des immeubles et charges d'exploitation transversales
- 32 Concentration des coûts des publications (production) au service de la communication dès 2013
- 035 Participation à des expositions et à Télébilingue sous "Nouvelles tâches" à partir de 2014/2015
- 62 Nouveaux coûts pour la reconnaissance de ministère de catéchètes et coll. Soc. Diac., y c. le coût de la consécration des pasteurs
- 90 Contribution FEPS, KIKO, CER: augmentation des charges de personnel de 1% au plus
- 099 Le crédit global, doté de 200'000 fr., est inscrit au budget à partir de 2013

## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier					
			2013	2014	2015	2016	2017	
<b>1 SERVICES CENTRAUX</b>								
<b>total</b>	<b>1'780'428</b>	<b>1'695'200</b>	<b>2'897'350</b>	<b>2'929'000</b>	<b>2'972'200</b>	<b>3'015'700</b>	<b>3'044'500</b>	
100 Secteur Services centraux	1'237'459	1'168'600	1'184'750	1'226'500	1'251'700	1'277'100	1'290'000	
110 Services informatiques	542'969	526'600	492'700	496'800	503'100	509'300	513'600	
120 Immeubles Altenbergstrasse 66	0	0	885'500	894'400	903'300	912'300	921'500	
130 Charges transversales	0	0	308'600	311'300	314'100	317'000	319'400	
180 Immeubles Bürenstrasse 12	0	0	25'800	0	0	0	0	

<b>Nouvelles tâches planifiées</b>	<b>Total</b>	<b>40'000</b>	<b>60'000</b>	<b>270'000</b>	<b>189'000</b>	<b>132'300</b>
110 Planification et réalisation du renouvellement de l'équipement informatique (dépréciations)						

### Remarques concernant les tâches en cours:

- 100 Ajout d'un poste de 110% à la réception dès 2013, fin de l'imputation des coûts des immeubles
- 110 Evolution constante sans les dépréc. sur l'ancien équipement informatique, dépréc. du nouvel équipement sous Nouvelles tâches
- 120 Comptabilité analytique Altenbergstrasse 66 (Maison de l'Eglise) dès 2013
- 130 Dès 2013: nouvelle rubrique pour les charges d'exploitation transversales dans la Maison de l'Eglise
- 180 2013: prolongation des loyers sur les anciens sites jusqu'en février au plus tard

## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier					
			2013	2014	2015	2016	2017	
<b>2</b>	<b>DIACONIE, PASTORALE</b>							
<b>total</b>	<b>2'753'357</b>	<b>2'964'550</b>	<b>2'717'700</b>	<b>2'678'800</b>	<b>2'668'700</b>	<b>2'699'800</b>	<b>2'701'400</b>	
200	Secteur Diaconie	1'604'110	1'536'100	1'555'000	1'540'300	1'566'800	1'565'600	
210	Aumônerie des handicapés Jura	59'067	62'000	62'600	63'200	63'900	64'500	
230	Offices régionaux de consultation conjugale	45'082	62'000	62'000	62'000	62'000	62'000	
250	Formation coll. socio. diaconaux/ass. paroisse	109'890	147'800	147'700	147'900	148'000	148'200	
260	Chapitre diaconal	10'120	12'100	12'100	12'100	12'100	12'100	
265	diaconie.ch	0	21'200	9'600	9'700	9'800	9'900	
270	Secrét. œcum. alémanique pour l'aumônerie des prisons	4'655	4'900	4'900	4'900	4'900	4'900	
293	Subventions couples et familles	171'400	146'000	146'000	146'000	146'000	146'000	
299	Contributions diverses	749'033	725'600	678'900	682'600	686'300	688'200	

### Nouvelles tâches planifiées

**total**

**22'500**

**112'500**

**127'500**

**110'500**

**107'500**

200 Projet Pauvreté et autres projets dès 2014

Dès 2014: "Prix de la diaconie"

Participation au coût des modules de catéchèse pour "Sozialdiakone/Sozialdiakoninnen"

265 Diaconie.ch dans sa nouvelle formule

299 Projets "Nebelmeer" à partir de 2013, "start@work" et "conseils juridiques aux personnes en détresse" à partir de 2014

### Remarques concernant les tâches en cours:

200 Poursuite des activités en cours dans la même ampleur. Dès 2013 sans les frais de loyer (Maison de l'Eglise sous 120). Fluctuations des coûts des projets/cours/séminaires

230 Contribution inchangée des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure aux offices régionaux de consult. conj. Le report de la contrib. cantonal (renché. compris) n'a pas d'incidence financière.

250 Léger recul des contributions à partir de 2013.

265 Solution transitoire après la dissolution de la Fédération suisse de diaconie. Notre part. est réduite à 10'000 à partir de 2014 (sous Nouvelles tâches).

divers Contributions à diverses œuvres diaconales inchangées (293 et 299). Trois contributions de durée limitée figurent sous Nouvelles tâches à partir de 2013 / 2014

## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier					
			2013	2014	2015	2016	2017	
<b>3 CATECHESE</b>								
<b>total</b>	<b>1'736'187</b>	<b>1'921'750</b>	<b>1'869'900</b>	<b>1'809'000</b>	<b>1'852'000</b>	<b>1'847'900</b>	<b>1'871'500</b>	
300 Secteur Catéchèse	1'084'417	1'192'700	1'106'600	1'076'700	1'093'700	1'112'900	1'109'500	
301 Cours de formation et de formation continue	129'581	167'200	200'200	171'500	188'500	159'500	181'500	
325 Consultation et documentation pour la catéchèse	288'509	297'000	304'400	304'400	311'300	318'200	321'200	
330 Enfance et Eglise (KIK)	42'034	51'650	58'300	55'900	57'800	56'500	58'500	
340 Réseau "Familles-Eglise"	8'325	9'200	0	0	0	0	0	
350 Formation et perfectionnement de catéchèse	12'330	22'500	17'900	17'900	17'900	17'900	17'900	
359 Participation diverses à la formation et au perfectionnement	148'693	157'700	159'700	159'700	159'700	159'700	159'700	
360 Instruction religieuse de langue française	13'298	14'800	13'800	13'900	14'100	14'200	14'200	
390 Contributions à des écoles	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	

### Nouvelles tâches planifiées

301 Mise en œuvre de RefModula à partir de 2013 et cours préliminaire de formation des catéchètes

**total                    29'000                    50'000                    70'000                    90'000                    90'000**

### Remarques concernant les tâches en cours:

300 Frais de locaux principalement sous 120 à partir de 2013

301 Coût supplémentaire pour Refmodula imputé parmi les charges de personnel et en tant que coût tiers sous Nouvelles tâches. Les revenus des écolages devraient augmenter.

325 Charges nettes pour le centre d'inform. et de docum. augmentent encore, en raison de la baisse du nombre de catéchumènes. Maintien de la réduction à 20 fr. de la contribution par catéchumène.

## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier					
			2013	2014	2015	2016	2017	
<b>4 EGLISE ET SOCIETE</b>								
<b>Total</b>	<b>2'917'689</b>	<b>3'115'800</b>	<b>2'585'900</b>	<b>2'570'300</b>	<b>2'609'100</b>	<b>2'640'800</b>	<b>2'670'700</b>	
400 Secteur paroisse et formation	1'983'059	2'178'200	1'672'200	1'665'200	1'697'000	1'721'600	1'748'400	
411 Immeuble Pavillonweg 7	0	0	0	0	0	0	0	
415 Foyer d'étudiants, Pavillonweg 5	0	0	0	0	0	0	0	
450 Formation et formation continue	122'751	158'300	158'300	159'200	160'100	161'000	161'000	
470 Centre de Sornetan	409'710	371'000	379'000	384'500	390'600	396'800	399'900	
480 Animation de jeunesse	303'048	292'900	269'600	269'600	269'600	269'600	269'600	
490 Accompagnement des femmes	44'906	46'100	37'600	37'600	37'600	37'600	37'600	
499 Contributions diverses	54'215	69'300	69'200	54'200	54'200	54'200	54'200	

<b>Nouvelles tâches planifiées</b>		<b>Total</b>	<b>176'500</b>	<b>166'500</b>	<b>134'000</b>	<b>39'000</b>	<b>34'000</b>
400	Anniversaire Dimanche de l'Eglise, révision du guide pour le travail bénévole, remplacement du projet d'Eglise des générations Projet Présence: dans le mandat de base à partir de 2013 Séminaires: Développement des paroisses 2013, Nouveaux bénévoles 2014/2016, Formation des autorités Journée secteur CP; plate-forme pour la recherche de bénévoles 2014, Etude démographique 2013/2014						
499	COE: fonds d'encouragement 2013 - 2015						

### Remarques concernant les tâches en cours:

- 400 Abstraction faite du fonds d'encouragement, les charges de projets (316 - 317) et le coût des nouvelles tâches restent dans l'ensemble stables sur toute la période. Sans les frais de locaux à partir de 201
- 411/415 Dans la perspective de la mise en place d'un fonds de rénovation des immeubles, les factures établies pour l'immeuble du Pavillonweg n'ont pas d'incidence financière (les recettes nettes sont versées au
- 470 Les contributions au Centre de Sornetan incluaient jusqu'en 2011 les coûts d'un repositionnement sur le marché (participation fixe aux excédents de dépenses). On s'attend à des résultats équilibrés pendant les années du plan.
- 480-499 La plupart des contributions restent inchangées. Une contribution extraordinaire a été versée à la conf. de la jeunesse en 2012.

## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier					
			2013	2014	2015	2016	2017	
<b>5 OECUMENISME, MISSION, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT</b>								
<b>Total</b>	<b>2'930'590</b>	<b>3'026'650</b>	<b>2'771'250</b>	<b>2'766'400</b>	<b>2'781'900</b>	<b>2'737'400</b>	<b>2'745'300</b>	
500 Secteur CETN - Migration	1'101'318	1'148'900	955'100	950'200	965'700	981'200	989'100	
505 Responsable Terre Nouvelle Jura	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	
507 Décennie COE "Vaincre la violence"	58'428	0	0	0	0	0	0	
510 Réseau de contact pour réfugiés	187'249	189'250	189'250	189'300	189'300	189'300	189'300	
560 Contacts avec les autres confessions et religions	94'681	169'400	119'800	119'800	119'800	59'800	59'800	
570 Contributions à des organisations œcuménique internat.	53'754	83'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	
580 Contributions à des œuvres de mission et d'entraide	912'120	922'200	932'200	932'200	932'200	932'200	932'200	
590-592 Contributions protestants disséminés/droits humains	173'991	160'000	158'000	158'000	158'000	158'000	158'000	
593 Contributions projets Terre Nouvelle	62'500	62'500	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000	
595 Contr. prise en charge de requérants d'asile et de réfugiés	221'549	225'600	238'100	238'100	238'100	238'100	238'100	
599 Contributions diverses	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	

### Nouvelles tâches planifiées

**total**

	<b>73'000</b>	<b>45'000</b>	<b>45'000</b>	<b>135'000</b>	<b>135'000</b>
505 animateur (-trice) Migration Jura: nouvelle contribution à partir de 2013.					
560 Contribution unique en 2013 pour la formation théologique des responsables des Eglises de migrants. 2016: Renouvellement du crédit pour le projet Maison des religions - Dialogue des cultures.					
570 Assemblée plénière COE: contribution unique en 2013					
580 Département missionnaire. Contribution à l'occasion du cinquantenaire.					
591 Contribution au fonds des bourses de l'Instituto Linea Cuchilla à partir de 2013					
592 Campagne Justice sans frontières: nouvelle contribution à partir de 2013					
595 Service info Mesures de contrainte: prolongation de la contribution à partir de 2016					

### Remarques concernant les tâches en cours:

- 500 De manière générale, le coût des tâches courantes reste inchangé. Sans les frais de locaux à partir de 2013 (Maison de l'Eglise sous 120). Les charges d'exploitation transversales sont nouvellement imputées sous 130.
- 560 Fin de la contribution unique à l'association Maison des religions en 2013. Contributions constantes les années suivantes.
- 590-599 Plusieurs contributions temporaires prennent fin en 2012. Il est prévu d'en renouveler certaines, qui figureront sous Nouvelles tâches.

## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier					
			2013	2014	2015	2016	2017	
<b>6 THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE</b>								
<b>Total</b>	<b>2'560'708</b>	<b>2'935'550</b>	<b>2'746'900</b>	<b>2'641'400</b>	<b>2'647'900</b>	<b>2'711'600</b>	<b>2'705'700</b>	
600-601 Ecole préparatoire de théologie Berne	376'731	441'500	280'700	286'200	292'200	298'300	301'700	
605 Secteur Théologie	912'569	953'500	914'800	896'600	912'700	929'000	937'000	
606 Cours, contr. au service de la formation continue	229'375	262'000	259'000	270'100	280'200	290'400	295'400	
607 Formation et perfectionnement prédicateurs auxiliaires	11'056	12'000	12'000	12'100	12'200	12'300	12'300	
608 Formation continue des ministres (fr.)	70'556	90'400	89'000	90'600	92'400	94'200	95'100	
610-620 Semestre pratique, stages pastoraux (consécration jusqu'à 2012)	519'297	622'950	665'300	579'200	579'500	579'800	579'800	
650-655 Subsidés de formation KTS/théologie/congés d'études	156'422	230'400	241'900	241'900	241'900	241'900	241'900	
660-665 Ecole de musique sacrée/bibliothèque	135'399	160'600	114'100	158'900	130'600	159'200	136'000	
670 Edition de liturgies	25'752	7'200	6'100	6'100	6'100	6'100	6'100	
675 Liturgie, conférence pour le psautier alémanique	65'459	65'500	64'500	64'500	64'500	64'500	64'500	
680 Formation et formation continue des organistes	29'653	31'000	31'000	31'200	31'600	31'900	31'900	
690-699 Contributions diverses / sociétés d'organistes	28'439	58'500	68'500	4'000	4'000	4'000	4'000	
<b>Nouvelles tâches planifiées</b>		<b>Total</b>	<b>77'000</b>	<b>77'000</b>	<b>62'000</b>	<b>62'000</b>	<b>62'000</b>	
605 Paroisses-Musique sacrée: contributions à l'encouragement de la musique sacrée								
610 Kopta: étude sur la formation continue des pasteurs formateurs Indemnisation des pasteurs formateurs								

### Remarques concernant les tâches en cours:

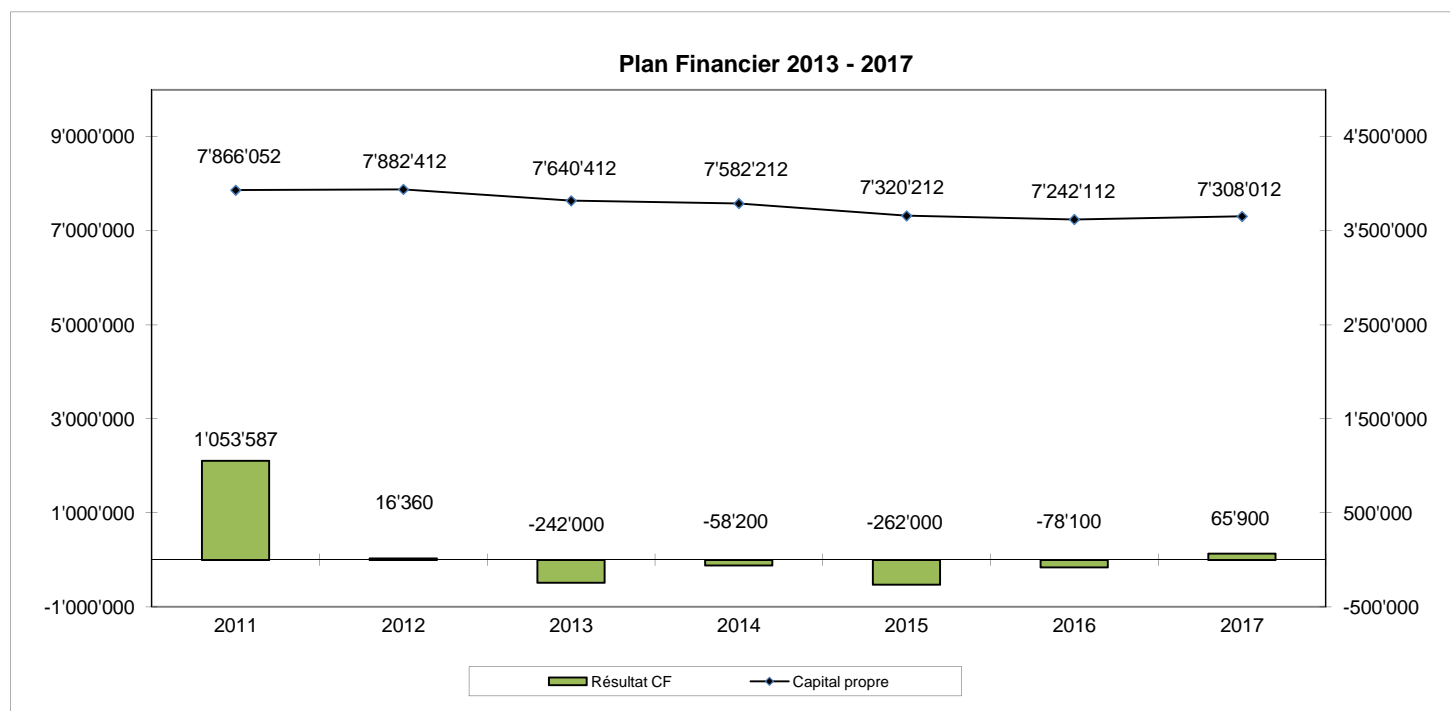
- 600 Coûts alternés pour le cours à l'uni; annulation du versement unique pour le déménagement sur le campus de Murstalden en 2012. Baisse générale des frais récurrents.
- 601 L'immeuble de l'Ahornweg 2 sera probablement loué. Les recettes nettes seront versées au nouveau fonds de rénovation des immeubles. Cette fonction n'a donc pas d'incidence financière.
- 605 Les frais d'exploitation restent inchangés. Dès 2013 sans les frais de locaux (désormais sous 120) et les charges d'exploitation (désormais sous 130).  
En 2013, coût unique pour la conférence "500 Jahre Reformation".
- 606 Le coût de la formation continue des pasteurs augmente légèrement d'année en année, conformément au règlement.
- 610/615 Le volume des tâches reste inchangé. Les coûts suivent l'évolution du nombre d'étudiants. Avec en plus le coût de la formation continue des experts certaines années.
- 650-655 Charges nettes constantes en raison de nouvelles règles financières (versements constants au fonds des bourses). Il en résulte une légère baisse de la dotation du fonds des bourses.
- 660 Fluctuation des charges selon le nombre d'élèves.
- 690-699 Campagne de promotion des études de théologie et contribution au service de consultation de la Société pastorale approuvées jusqu'en 2013.





## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

	Compte 2011	Budget 2012	Plan financier				
			2013	2014	2015	2016	2017
<b>RESULTAT CTE. FONCTIONNEMENT SANS NOUVELLES TACHES</b>	1'053'587	16'360	617'000	732'800	699'500	797'400	876'700
<b>TOTAL DES CHARGES POUR LES NOUVELLES TACHES</b>			-859'000	-791'000	-961'500	-875'500	-810'800
<b>RESULTAT COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b> (+ excédent de revenus - excédent de charges)	1'053'587	16'360	-242'000	-58'200	-262'000	-78'100	65'900
<b>CAPITAL PROPRE</b>	7'866'052	7'882'412	7'640'412	7'582'212	7'320'212	7'242'112	7'308'012



## PLAN FINANCIER 2013 - 2017

### 1. BUTS

Conformément aux articles 9 et 30 du Règlement sur la gestion financière de l'Eglise, le Conseil synodal invite le Synode à prendre acte du plan financier des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. L'objectif du plan financier n'est pas de fixer définitivement et plusieurs années à l'avance les engagements financiers de l'Eglise. Le Synode décide des engagements financiers de l'Eglise dans le cadre de l'examen du budget et des propositions de crédits. Le plan financier sert surtout à mettre en évidence les conséquences financières de décisions anciennes ou récentes (représentation de la marge de manœuvre financière).

Le plan financier est une **aide à la décision** qui permet au Synode et au Conseil synodal de mieux évaluer, dans un contexte global, si leurs décisions sont supportables financièrement. Le Conseil synodal s'appuie dans ses décisions sur les informations du plan financier, choisit une stratégie adaptée aux résultats de l'évaluation et fixe les priorités en conséquence. En tant qu'**outil stratégique**, le plan financier nous aide à identifier suffisamment tôt les déséquilibres financiers et à prendre des mesures correctives à moyen et à long termes.

### 2. BASES ET SYSTEMATIQUE

Le plan de l'année précédente a été remanié selon le principe de la planification financière continue et complété des données concernant l'année 2017. Avec l'année 2013, le plan financier couvre une période de cinq ans, ce qui permet au Synode d'évaluer si le budget est supportable en tenant compte de l'évolution à moyen terme. Le plan financier se fonde sur les comptes des dernières années et sur les budgets 2012 et 2013. Conjugué avec les prévisions des services généraux relatives à l'évolution des dépenses et avec celles établies cet été par divers centres de recherche conjoncturelle, il représente pour le Conseil synodal un instrument de planification et de gestion actuel et, pour le Synode, un support de décision idéal.

Pour des raisons techniques, et afin de diminuer le nombre de données et d'améliorer la lisibilité, les tableaux indiquent les dépenses nettes par fonction. Le résultat du compte de fonctionnement à la page 15 met en évidence la marge de manœuvre financière existante pour planifier de nouvelles tâches (ligne "Résultats sans les nouvelles tâches"). Si elle est inférieure au total représenté par les nouvelles tâches, il en résultera un excédent de dépenses, et les fonds propres diminueront. Toute perte de substance durable et dépassant les limites du tolérable imposerait que l'on adopte des mesures d'économies, que l'on abandonne des tâches ou que l'on trouve de nouvelles sources de revenus. Une attention particulière sera portée aux dépenses récurrentes, qui ne peuvent pas être réduites ou supprimées sans conséquence, et dont toute augmentation produit des effets sur plusieurs années.

### **3. BASES DE PLANIFICATION ET HYPOTHESES RETENUES**

Le plan financier 2013 - 2017 a été établi sur la base des chiffres des comptes annuels 2011 et des budgets 2012 et 2013, selon les conditions générales suivantes:

- Le renchérissement annuel s'est établi à environ 0,2% en 2011 et devrait être légèrement négatif en 2012. Il pourrait atteindre environ 0,5% en 2013 et progresser à 1,0% à partir de 2014. Vu la grande difficulté actuelle à établir des prévisions, il importe de faire preuve de prudence dans l'estimation aussi bien des dépenses que des recettes, en particulier lorsque celles-ci sont d'origine fiscale. Le renchérissement moyen devrait tourner autour de 1,0% après 2014. La croissance réelle de l'économie est tout aussi difficile à prévoir. Si l'économie suisse a ralenti moins fortement que dans le reste de l'Europe et aux Etats-Unis, toutes les branches n'affichent pas le même optimisme. Il n'est pas possible de dire à l'heure actuelle si la baisse de commandes de l'industrie pendant le 2e trimestre 2012 est annonciatrice d'une récession et, le cas échéant, combien celle-ci devrait durer. La croissance réelle restera faible jusqu'en 2014 au moins. Le plan financier table à partir de 2014 sur une croissance moyenne de 1,0%. Les résultats enregistrés dans le canton de Berne nous obligent à revoir légèrement à la baisse cette valeur et, par conséquent, les rentrées fiscales prévues. Toutefois, nous avons volontairement appliqué des taux de croissance encore plus bas, afin de plafonner la progression des dépenses. Par rapport au budget 2013, nous ne tenons en principe pas compte du renchérissement pour les **charges nettes de biens et services** (nos propres frais administratifs et de fonctionnement, sans les projets uniques). Font exception les postes soumis à de fortes variations dues à des facteurs externes, comme les frais de communication, d'électricité et de chauffage. Nous avons appliqué cette règle aussi bien au budget 2013 qu'au plan financier. En ce qui concerne les charges nettes de biens et services, seules celles dont une part importante est imputable au personnel ont été augmentées, mais la progression est là encore limitée à 1,0% par an.
- **Planification des tâches et des ressources:** le Conseil synodal a informé régulièrement le Synode du projet de planification des tâches et des ressources au travers des documents de présentation des budgets et des comptes. L'évolution économique et sociale a fortement augmenté les attentes vis-à-vis de l'Eglise ces dernières années, dans de nombreux domaines. Tandis que le personnel des Services généraux, confronté à la multiplication de ses tâches, a atteint les limites de ses capacités, les comptes des années précédentes ont régulièrement confirmé l'écart important existant entre les crédits disponibles pour des projets et le nombre de points de poste octroyés. Souvent, la réalisation de projets maison ou l'accompagnement de projet de tiers a été entravée non par le manque de ressources financières, largement suffisantes, mais par le manque de personnel, limité en raison du plafonnement des postes. C'est pour corriger cette situation que le Conseil synodal a lancé le projet de planification des tâches et des ressources, un projet de longue haleine, qui vise à mieux équilibrer le rapport entre les effectifs de personnel et les ressources financières. Suspendu temporairement pour des raisons que nous ne rappellerons pas ici, ce projet a été relancé cet été. Le Conseil synodal prévoit de soumettre en temps voulu au Synode les propositions formulées par le groupe de travail responsable. Le Conseil synodal propose la création d'une nouvelle réserve de 200 points de postes dans le cadre du budget 2013. La croissance des salaires est plafonnée à 2,0% dans le plan financier (soit 1,0% pour la compensation du renchérissement et 1,0% au titre de la croissance réelle des salaires), indépendamment des règles de gestion des postes qui seront adoptées.

Le déménagement des Services généraux dans la Maison de l'Eglise réformée entraînera des changements au niveau des processus administratifs (transferts de postes des secteurs vers les services centraux) et devrait permettre d'économiser l'équivalent d'au moins un demi poste à plein temps. Le budget 2013 tient compte de ce demi-poste, de même que le plan financier jusqu'en 2017.

Dans l'ensemble, il est prévu de maintenir un bon équilibre entre les différents groupes comptable, en se basant sur la répartition des dépenses des dernières années.

- Les **charges salariales** sont établies sur la base du règlement du personnel et de la convention collective en vigueur. La hausse prévue pour les augmentations individuelles de salaire est maintenue à 1%. La Convention collective et ses dispositions relatives à l'adaptation des salaires sont ainsi respectées. Pour la compensation du renchérissement, nous continuons de nous baser sur les décisions du Conseil d'Etat bernois concernant le personnel du canton; un taux de compensation de 1,0% est prévu à partir de 2014. Il en résulte une hausse des charges salariales de 2,0% par an au cours des années du plan. Cette mesure permettra d'utiliser les marges dégagées grâce aux départs pour absorber les hausses dues à des facteurs externes (valorisation des profils de certaines fonctions suite à la réforme de certaines formations, changements sur le marché du travail, etc.). En ce qui concerne les défraiements des membres du Conseil synodal, seule la compensation du renchérissement a été prise en compte, conformément au règlement. Le plan financier fait l'impasse sur l'éventuel passage de la primauté des prestations à la primauté des contributions, étant donné qu'on ne sait pas s'il aura effectivement lieu, ni quand. La réserve destinée au financement des découverts s'établissait à près de 2 millions à la fin de 2011. Le Synode a approuvé un versement supplémentaire de 300'000 CHF dans le budget 2012.
- Les **charges de biens et services** ont été encore une fois estimées avec une grande prudence. Dans la mesure du possible, elles ont été maintenues au niveau des années précédentes. Les honoraires et les frais d'acquisition varient d'année en année, dans un sens ou dans l'autre. Les projets soumis au Synode sous forme de proposition et les projets planifiés qui représentent une "nouvelle tâche" ne figurent pas dans les prévisions du compte de fonctionnement, raison pour laquelle on assiste à un recul des crédits consacrés aux projets en cours, des honoraires pour mandats externes et des coûts des manifestations, cours et séminaires.
- Les **contributions liées versées à des tiers** n'ont été corrigées du facteur de renchérissement que dans les cas où cette correction était déjà convenue par contrat ou qu'elle implique d'autres acteurs. Le montant total des dépenses liées par voie réglementaire ou contractuelle (rubriques 321 et 322) reste pratiquement stable sur toute la durée du plan. Les contributions liées (rubrique 331) baissent d'environ 60'000 CHF en 2013 et de quelque 30'000 CHF en 2014, avant de repartir à la hausse, à raison de 0,4% par an en moyenne. Les crédits récurrents sont indiqués parmi les nouvelles tâches. Dans l'ensemble, le total des contributions liées reste également très stable.
- La limitation dans le temps de différents crédits entraîne un recul des **contributions non liées** de 180'000 CHF environ par rapport à 2013 (rubrique 332). Le remplacement des contributions supprimées par de nouvelles contributions (nouvelles tâches) aboutit dans l'ensemble à une légère augmentation.
- Les **bourses** se maintiennent au niveau des budgets 2012 et 2013. En cas de fortes fluctuations, celles-ci seraient compensées par un prélèvement dans le fonds ad hoc. Le projet RefModula entraîne une progression des **écolages** par rapport à 2013.
- Les **charges d'intérêts** sur les emprunts bancaires et les prélèvements sur le compte courant restent pratiquement nuls, grâce au niveau élevé des liquidités. La réalisation du projet de Maison de l'Eglise réformée et le renouvellement informatique (pas encore approuvé) n'engendreront pas de nouvelle dette en 2014 ou 2015. A l'inverse, le volume élevé des fonds entraîne des charges d'intérêts importantes, conformément au rè-

blement. Dès que les taux d'intérêt augmenteront et que la bourse aura retrouvé un rythme de croissance normal, nous reprendrons nos placements à moyen terme, dans l'espoir d'augmenter les recettes provenant des intérêts.

- Les **dépréciations** sont imputées conformément au règlement sur les dépréciations, et en fonction des investissements planifiés. Dans les comptes 2011, l'ensemble des positions du patrimoine administratif ont été amorties dans leur intégralité. Les investissements dans l'immeuble de la Altenbergstrasse sont préfinancés à raison de 100%. Le renouvellement de l'équipement informatique en 2015 entraînera à nouveau des dépenses au titre des dépréciations. Nous estimons le montant de l'investissement à près de 1,0 million. Le taux de dépréciation s'élève à 30% de la valeur résiduelle.
- **Immeuble de Gwatt** (position 935): depuis que l'immeuble a été vendu, c'est la société Gwatt-Immobilier AG qui assure la gestion de la parcelle restante (partie sud). Comme par le passé, le coût de cette activité sera couvert par des prélèvements sur le fonds de secours. Il n'y a donc pas de charges nettes prévues pour cette fonction.
- Le plan inclut les **versements au fonds de secours** prévus par le règlement pour financer les bourses, le versement au fonds de rénovation du centre de Sornetan et le versement d'un montant minimum au fonds de secours. Il ne prévoit plus de préfinancement à partir de 2013 ni pendant les autres années du plan.
- **Contributions des paroisses** (900 et 905). Depuis l'année comptable 2002, le taux de redevance est resté inchangé pour toutes les années du plan. La contribution de l'Eglise du Jura suit l'évolution de celle des paroisses bernoises. Les effets de la crise financière et du ralentissement conjoncturel ont entraîné un essoufflement des recettes fiscales en 2010, qui s'est traduit pour la première fois par un recul en 2012 des contributions des paroisses à l'Union synodale. La baisse des recettes fiscales s'est renforcée en 2011, de sorte que le rabais accordé sur les contributions des paroisses n'a pas pu être reconduit en 2013. L'évolution économique en 2012 et en 2013 (dont l'impact se fait sentir pour nous en 2014 et en 2015) est très incertaine, mais peu favorable. Par ailleurs, la révision de la loi sur les impôts continue de déployer des effets, dont il faut tenir compte. Conjuguées avec le recul du nombre de membres (4000 de moins par an en moyenne), ces tendances entraînent temporairement un léger recul des recettes. Le total des contributions des paroisses pendant la dernière année du plan dépasse le montant de 2012 de seulement 300'000 CHF, alors même que plus aucun rabais n'est prévu à partir de 2013.
- En ce qui concerne les **autres recettes**, on relève peu de variations. Comme indiqué pour les charges d'intérêts, il est prévu d'accroître dans la mesure du possible les recettes des intérêts par des placements à moyen et à long termes.
- **Plan d'investissement.** Le dernier renouvellement de l'équipement informatique a pris fin en 2008 et les dépréciations sont arrivées à leur terme fin 2011. Le prochain renouvellement, prévu pour 2015, sera planifié en 2013 et en 2014. Bien que nous ne disposions pas de données détaillées, nous avons inscrit à titre préventif 1,0 million dans la planification. Lors de la présentation du budget 2010, le Synode avait approuvé le projet de Maison de l'Eglise réformée ainsi qu'un crédit d'investissement de 2,91 millions, pris en compte dans le plan financier. Le financement s'effectuera par la dissolution de la réserve constituée à cet effet dans les années 2010 à 2012. Ce projet n'entraîne donc aucune dépréciation. Les frais d'exploitation ont été imputés au budget 2013.

- Grâce à l'évolution réjouissante des liquidités au cours des dernières années, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure n'ont pas produit de nouvelles dettes. Le niveau des liquidités est suffisant pour financer le projet de Maison de l'Eglise réformée et le renouvellement de l'équipement informatique sans nouvel emprunt.

### **3. NOUVELLES TACHES PREVUES PENDANT LES ANNEES DU PLAN**

Les prévisions relatives au compte de fonctionnement portent uniquement sur les charges concernant les tâches récurrentes et les dépenses de fonctionnement uniques. Les dépenses concernant des tâches pour lesquelles il subsiste une marge de manœuvre importante, tant du point de vue de leur coût que de celui de la période de réalisation, figurent séparément dans les tableaux en tant que **nouvelles tâches planifiées**. Il s'agit pour la plupart de projets ou de nouvelles dépenses récurrentes qui n'ont pas encore été approuvées par l'organe responsable. Elles représentent un coût moyen d'environ 870'000 CHF par an. Contrairement aux années précédentes, le montant de 250'000 CHF représenté par la réserve des points de postes à la disposition du Conseil synodal figure au compte de fonctionnement. Le plan ne prévoit pas d'autres préfinancements (constitution de réserves).

### **4. RESULTATS DU PLAN FINANCIER ET APPRECIATION (résultats en page 15)**

Le tableau de la page 15 du plan financier présente les résultats 2013 - 2017 en chiffres et à l'aide de graphiques:

- Si l'on ne tient pas compte des nouvelles tâches, les comptes présentent une marge de manœuvre financière relativement constante à partir de 2013, qui progresse de 617'000 à 876'700 CHF pendant les années du plan. Abstraction faite de l'année 2013, le plan financier affiche donc des résultats en légère amélioration. Cette dernière est principalement due à la retenue affichée dans le budget à l'égard des dépenses récurrentes.
- Les dépenses consacrées à de nouvelles tâches s'élèveront à 859'000 CHF en 2013. En tenant compte de la marge de manœuvre indiquée, on obtient un excédent de charges de 242'000 CHF, conforme au budget 2013.
- Le plan présente des résultats légèrement négatifs pour les années 2014 à 2016. Le retour aux chiffres noirs n'est prévu qu'à partir de 2017. Les résultats annuels se situent entre - 262'000 et + 65'900 CHF.
- Annoncées depuis des années, mais toujours démenties jusqu'ici, les conséquences de la révision de la loi sur les impôts et de la crise économique et financière frappent aujourd'hui de plein fouet. Les fortes baisses des recettes ne menacent cependant pas fondamentalement l'équilibre financier des Eglises Berne-Jura-Soleure. Les déficits prévus dans le plan financier dépassent en moyenne à peine 1% des recettes totales.
- Les fonds propres devraient reculer légèrement, de 7,8 millions à environ 7,3 millions d'ici à la fin de la période du plan.

L'évolution à moyen et à long termes des ressources financières des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est marquée par les profondes mutations que traversent l'Eglise et la société, mais aussi par une certaine fluctuation des recettes, dont les causes nous échappent. L'évolution négative annoncée par le plan financier s'est concrétisée, comme en atteste le budget 2013. Les déficits calculés sont toutefois supportables dans la mesure où ils ne dépassent pas 1% à 2% des recettes totales. S'ils devaient s'avérer supérieurs, il faudrait prendre des mesures concrètes qui puissent être

mises en œuvre dans le cadre du budget. A moyen terme, la décision de préfinancer entièrement la Maison de l'Eglise réformée s'est avérée bénéfique, de même que la constitution d'une réserve d'environ 2 millions afin de couvrir les éventuels découverts de la caisse de pensions en cas de changement de primauté. Parallèlement, le Synode aura à se prononcer sur une proposition séparée de constituer un nouveau fonds de rénovation à partir du produit de la vente de l'immeuble de la Bürenstrasse, ce qui permettrait de garantir le financement d'éventuelles rénovations ces prochaines années. Bien entendu, on continuera de passer au crible les domaines de tâches et de gérer le budget avec parcimonie pour garantir une évolution équilibrée des comptes. La nécessité de rediscuter tous les trois ans le renouvellement des crédits récurrents fait partie des mesures prévues à cet effet. Le but d'une répartition équilibrée des dépenses est maintenu (un tiers pour les charges de personnel, un tiers pour financer les biens et services et un tiers au titre de contributions). De la sorte, l'Union synodale pourra continuer d'honorer les engagements pris vis-à-vis de tous ses partenaires. Les fonds propres, d'un montant d'environ 7 millions de francs, permettront d'absorber les dépenses non prévisibles. Il ne sera toutefois pas possible de renouveler en 2013 le rabais de 1% accordé sur les contributions des paroisses et de l'Eglise du Jura. Nous maintenons cependant à 20 CHF par catéchumène notre participation financière au centre de matériel et de documentation catéchétique. Au cas où la conjoncture économique se détériorerait davantage et où l'érosion de nos membres s'accélérait, il n'est pas exclu que nous devions prendre de nouvelles mesures à moyen terme pour préserver notre équilibre financier. Le Conseil synodal va poursuivre ses efforts pour influencer positivement le montant global des contributions versées à des tiers, tout en limitant le coût des projets à un niveau supportable, par la fixation de priorités. Il continuera de s'opposer à des coupes linéaires aussi longtemps que possible.

**Le Conseil synodal propose au Synode de prendre acte du plan financier 2013 - 2017.**

Berne, septembre 2012

Le Conseil synodal